

L'hon. M. MACKENZIE: La question sera décidée d'ici à un ou deux mois. D'abord, si le gouvernement veut s'en charger, il faudra préparer le matériel pour les longues envolées et entraîner des pilotes. Si le service doit être exploité par des compagnies, ces dernières auront besoin d'un préavis d'au moins six mois, afin de s'équiper comme il faut. En tout cas, rien n'a encore été décidé à cet égard.

M. GREEN: Cela doit être décidé d'ici à un mois?

L'hon. M. MACKENZIE: Je l'espère.

M. ESLING: Le ministre est allé de Grand Forks à Kitchener, et je prends pour acquis que l'aéroport de Salmo sera achevé. Ce dernier terrain a déjà occasionné une dépense d'environ \$63,000, c'est-à-dire une somme comme on n'en a affecté à presque aucun autre aéroport. Je désirerais demander au ministre si la ligne de conduite du présent Gouvernement va différer de celle du gouvernement précédent en ce qui concerne l'aide aux aéroports municipaux. On a dépensé une somme de \$63,000 pour l'aéroport de Salmo et, apparemment, les travaux ne sont pas achevés. La ligne de conduite que s'était tracée le Gouvernement précédent à l'égard de l'aide aux aéroports municipaux consistait à permettre à certains hommes stationnés dans les camps de chômeurs d'aller faire ce travail. Dans le cas de l'aéroport de Trail, ceci aurait comporté un parcours de douze milles matin et soir, de même que la construction de réfectoires et d'autres édifices. Cette construction eût coûté à la municipalité beaucoup plus que la valeur de l'aide fournie par le Gouvernement.

J'ai déjà mentionné le fait que l'aéroport de Trail a droit à un traitement plus qu'ordinaire. Entre Winnipeg et la côte, il n'existe à bien dire aucun autre aéroport où les avions puissent subir des réparations. Il s'y est fait pour plus de \$25,000 de travaux de ce genre l'an dernier. C'est le seul aéroport, entre Winnipeg et la côte, d'où l'on puisse communiquer par T.S.F. avec les régions arctiques ou avec toute autre partie du Canada à n'importe quelle heure de la journée. Cet aéroport est situé sur le parcours direct du service aérien et il est desservi à la fois par les chemins de fer Great Northern et Pacifique-Canadien. A l'heure qu'il est, il part une plus forte quantité de matières postales de Trail que de tout autre centre industriel du pays. J'espère que le Gouvernement va faire en sorte de modifier sa ligne de conduite afin de d'assurer de façon plus directe l'amélioration de ces aéroports municipaux.

[M. Green.]

L'hon. M. MACKENZIE: J'abonde tout à fait dans le sens des remarques de mon honorable ami au sujet de l'esprit progressiste de la ville de Trail, non seulement sous le rapport des facilités qu'elle assure à l'aviation, mais aussi en ce qui concerne le personnel de la Consolidated Mining and Smelting Company, qui a accompli une somme si importante de travail préliminaire. Un des membres de leur personnel a récemment remporté le trophée "McKee Trans-Canada", adjugé à celui qui obtient le plus grand succès en aviation au Canada. Quant à l'aide aux aéroports municipaux, on m'informe que des subventions directes n'ont jamais été versées. On me dit en outre que le gouvernement précédent a offert de l'aide à l'aéroport de Trail à titre d'entreprise pour l'allègement du chômage, mais que cette offre n'a pas été accueillie avec faveur. Je répète que j'admets avec mon honorable ami qu'il n'existe nulle part au Canada des aménagements plus modernes que ceux dont on dispose à Trail.

M. ESLING: On avait proposé de faire venir des hommes stationnés dans un camp de chômeurs établi à douze ou quatorze milles de Trail, et la municipalité aurait eu à leur fournir le logement.

M. BEAUBIER: Il existe une station goniométrique à Forrest, c'est-à-dire à distance de dix milles au nord de Brandon. On ne s'en est pas servi dernièrement. Il y a un aéroport municipal à Brandon; il est situé à la limite nord de la ville et il est entre les mains des liquidateurs. Le ministre a dû recevoir une lettre datée du 15 mai, dont j'ai une copie, lui demandant si le Gouvernement ne serait pas prêt à prendre cet aéroport à sa charge. Il comprend 187 acres aussi unis que le plancher de cette chambre avec un hangar et quelques autres bâtisses; c'est une proposition qui mérite d'être étudiée car cet aéroport est sur la ligne directe que suivent les avions se dirigeant vers l'Ouest après avoir passé à Winnipeg. J'aimerais que le Gouvernement l'étudie.

L'hon. M. MACKENZIE: Mon honorable ami est dans la même position que l'honorable député de Kootenay-Ouest. Brandon est une ville progressive autant que Trail; malheureusement, elle n'est pas située sur la route directe tracée par les fonctionnaires techniques du ministère. Cette route a été tracée il y a quelque temps, sous mon prédécesseur. Je puis cependant promettre à mon honorable ami que je vais étudier sérieusement le cas qu'il me soumet.

M. BEAUBIER: Dois-je comprendre que le ministère n'a pas l'intention de changer la station radiogoniométrique qui se trouve au